



COLLÈGE
REINE
MARIE

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE D'ORIENTATION

POSTE À TEMPS COMPLET

LE COLLÈGE UNIQUE, OUVERT
ET PROFONDÉMENT HUMAIN.

UNE OPPORTUNITÉ D'EMPLOI S'OUVRE À VOUS !

Le ou la conseillère d'orientation est un professionnel clé au sein de notre équipe multidisciplinaire, œuvrant au cœur d'un milieu engagé envers la réussite, l'épanouissement personnel et le développement du plein potentiel de chaque élève. Par son expertise en relation d'aide et en développement vocationnel, il ou elle accompagne les jeunes dans la compréhension d'eux-mêmes, l'exploration du monde scolaire et professionnel et la construction d'un projet de formation cohérent, motivant et réaliste.

Sa mission consiste à offrir une démarche d'orientation structurée, humaine et personnalisée, tout en collaborant étroitement avec le personnel enseignant, la direction et les différents partenaires de l'école.

Plus précisément, les tâches comprennent pour le ou la titulaire du poste :

Évaluation, entretiens d'orientation et accompagnement individualisé;

Orientation scolaire et professionnelle;

Parcours scolaire, réussite et diplomation;

Gestion des ressources informationnelles;

Collaboration, partenariats et transitions scolaires;

Autres responsabilités.

QUALIFICATIONS

Formation : détenir un diplôme de maîtrise en orientation, en sciences de l'orientation ou en counseling de carrière;
Ordre professionnel : être membre en règle de l'Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec (OCCOQ), condition requise pour exercer la profession;

Expérience : avoir au moins une (1) année d'expérience dans un milieu scolaire.

CONDITIONS SALARIALES

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Politique régissant les conditions d'emploi du personnel enseignant » du Collège Reine-Marie.

Les personnes intéressées peuvent postuler en faisant parvenir leur curriculum vitae, d'ici le 4 septembre 2026 à l'adresse suivante : rh@educrm.ca. Nous vous remercions de votre intérêt.

Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Le Collège Reine-Marie souscrit aux principes de la Loi d'accès à l'égalité en emploi.

POUR VOS AVANTAGES SOCIAUX ET PLUS ENCORE :

- Diners festifs avec notre traiteur ● Année ou une demi-année sabbatique possible après 5 ans de service
- Tiers des primes des assurances santé payées par le Collège ● Trois semaines de relâche pour le personnel enseignant
- Programme d'aide aux employés ● Rabais sur les frais de scolarité des enfants des membres du personnel
- Accès gratuit à une plateforme de soins de santé virtuels ● Congés de maladie monnayables
- Régime de retraite RREGOP identique au secteur public ● Permanence après deux ans
- Accès aux installations sportives (salle d'entraînement) ● Comité social ● Ambiance familiale